

**Arrêté portant réglementation de l'interruption de l'éclairage public  
sur le territoire de la Ville de Clermont-Ferrand**

**LE MAIRE  
DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND**

**VU** l'article L 2212-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui charge le maire de la police municipale,

**VU** l'article L 2212-2 du CGCT relatif à la police municipale dont l'objet est d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique et notamment l'alinéa dans sa partie relative à l'éclairage,

**VU** le code civil, le code de la route, le code de la voirie routière, le code de l'environnement,

**VU** la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation sur la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et notamment son article 41,

**VU** les normes : NF C 15-100 relative à la sécurité, au bon fonctionnement des installations électriques basse tension et aux besoins normaux des usagers, NF C 17-200 relative aux installations d'éclairage extérieur, NF EN 60-598 relative aux luminaires, guirlandes et projecteurs,

**VU** les normes EN 13201 relatives à l'établissement de prescriptions sur les zones de circulation dans les espaces publics extérieurs dans le but d'assurer la sécurité des usagers, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes,

**VU** la délibération de la Ville de Clermont-Ferrand du 15 février 2019 portant validation définitive du Schéma de Transition énergétique et Écologique (STEE),

**VU** la délibération de Clermont Auvergne Métropole du 30 septembre 2022 portant accord de principe sur l'extinction de l'éclairage public sur le territoire métropolitain,

**VU** l'arrêté du 25 octobre 2022 portant réglementation de l'interruption de l'éclairage public sur le territoire de la Ville de Clermont-Ferrand sur la période du 30/10 au 25/03/23

**CONSIDÉRANT** que la délibération du Conseil métropolitain du 15 février 2019 précitée validant définitivement le STEE engage la collectivité sur des réductions de consommations énergétiques et des actions en faveur de la lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources naturelles qui prévoit notamment de définir une trame noire sur la Métropole afin de lutter contre la pollution lumineuse et tendre vers un territoire sobre et efficace en énergie,

**CONSIDÉRANT**, a fortiori dans le contexte actuel de crise énergétique qui perdure, la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse et les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaristes en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande en électricité, et, considérant que, à certaines heures, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue,

**CONSIDÉRANT** qu'il appartient au Maire, au titre de ses pouvoirs de police, de prendre des mesures de limitation du fonctionnement de l'éclairage public, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des personnes et des biens,

**CONSIDÉRANT** qu'il revient donc au Maire de préciser les modalités d'application de la mesure d'interruption de l'éclairage public et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1**

Les dispositions de l'arrêté du 25 octobre 2022 portant réglementation de l'interruption de l'éclairage public sur le territoire de la Ville de Clermont-Ferrand sur la période du 30/10 au 25/03/23 sont abrogées et remplacées par les dispositions suivantes

## ARTICLE 2

Pour un éclairage public nécessaire, suffisant et durable, celui-ci sera interrompu, totalement ou partiellement, en fonction de l'architecture du réseau et des impératifs techniques, de minuit à 6 heures sur les lieux listés dans les annexes au présent arrêté tant que les objets des considérations du présent arrêté demeurent.

## ARTICLE 3

Par exception à l'article 1, les rues figurant à l'annexe 2 seront éteintes de 01 heure 30 à 06 heures pour les périodes durant lesquelles des activités recevant du public seront organisées sur l'espace public Ernest Cristal . En dehors de la période d'exception, les règles de l'article 1 reçoivent application.

## ARTICLE 4

En cas d'atteintes à la sécurité publique, le Maire déroge transitoirement aux dispositions liées à l'interruption de l'éclairage public, décrites ci-dessus.

## ARTICLE 5

Madame la Directrice Générale des Services de la Commune de Clermont-Ferrand est chargée de l'exécution du présent arrêté.

## ARTICLE 6

Tout recours contre le présent acte peut être porté devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Cette juridiction peut être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

## ARTICLE 7

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet ;
- Monsieur le Président de Clermont Auvergne Métropole ;
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique

Fait à Clermont-Ferrand, le

**24 MAR. 2023**

Le Maire



Olivier BIANCHI

*Le Maire certifie sous sa responsabilité*

*le caractère exécutoire de cet acte*

*- Transmis au représentant de l'État le* **24 MAR. 2023**

*- Publié sur le site internet de la Ville de Clermont-Ferrand le*

Rues qui seront éteintes de minuit à 6h du matin (entièrement ou partiellement)

1ère allée de Crèvecoeur  
1re impasse du Rassat  
2me allée de Crevecoeur  
2me impasse de Crouël  
2me impasse du Rassat  
allée Albert Camus  
allée Claverie  
allée Clovis Hugues  
allée Emile Roux  
allée Laurent- Francon  
allée Louis Rosier  
allée Marius Bellot  
allée Martial-Lamotte  
allée Morgeline  
allée Nelson Mandela  
allée Rémy-Jamet  
allée Traversière  
allée d' Aydat  
allée d' Ecosse  
allée de Beaulieu  
allée de Bel Air  
allée de Chanturgue  
allée de Fontvieille  
allée de l' Esplanade  
allée de la Barre  
allée de la Carrière  
allée de la Fontcimagne  
allée de la Moureix  
allée de la Plaine  
allée de Montchany  
allée de Rochefeuille  
allée des Amandiers  
allée des Bergères  
allée des Capucines  
allée des Castors  
allée des Clos  
allée des Cotes de Chanturgue  
allée des Cyclamens  
allée des Ecureuils  
allée des Glycines  
allée des Jardins  
allée des Marguerites  
allée des Pêcheurs  
allée des Pruniers  
allée des Sauvageres  
allée des Vignes  
allée des Violettes

allée du Bouclier de Brennus  
allée du Cercle  
allée du Coteau  
allée du Muguet  
allée du Parc des Sports  
allée du Point de Vue  
allée du Pont de la Sarre  
allée du Pre de L'Angelique  
allée du Ruisseau  
allée du Verger  
autoroute A720  
avenue Edouard Michelin  
avenue Ernest Cristal  
avenue Fernand Forest  
avenue Jean Mermoz  
avenue Léon Blum  
avenue Léonard de Vinci  
avenue Marx Dormoy  
avenue Raymond Bergougnan  
avenue de Bordeaux  
avenue de l' Agriculture  
avenue de la Liberation  
avenue de la Margeride  
avenue des Cottages  
avenue des Landais  
avenue des Paulines  
avenue du Brézet  
avenue du Limousin  
avenue du Puy de Dome  
boulevard Ambroise Brugière  
boulevard Aristide Briand  
boulevard Charcot  
boulevard Daniel Mayer  
boulevard Edgar Quinet  
boulevard Etienne Clémentel  
boulevard Georges Pompidou  
boulevard Gustave Flaubert  
boulevard Jacques Bingen  
boulevard Jean Moulin  
boulevard John Kennedy  
boulevard Joseph-Girod  
boulevard Lafayette  
boulevard Louis Chartoire  
boulevard Maurice Pourchon  
boulevard Panoramique  
boulevard Paul Pochet-Lagaye  
boulevard Robert Schuman  
boulevard Saint-Jean  
boulevard Thermal  
boulevard Vincent Auriol  
boulevard du Puy Monteix  
chemin Vert

chemin de Crèvecoeur  
chemin de Floreal  
chemin de Fontbeloux  
chemin de la Concordance  
chemin de la Mouchette  
chemin de la Source  
chemin de la Tonne Ronde  
chemin de Malintrat  
chemin des Quatre Routes  
chemin du Capricorne  
chemin du grand Beaulieu  
chemin du Moutier  
cottage des Paulines  
hameau de la Fontaine  
hameau de la Source  
hameau du Petit Var  
impasse Blum  
impasse Chibret  
impasse Croix Leonardoux  
impasse Kepler  
impasse Lecuelle  
impasse Michel Vedrine  
impasse Poncillon  
impasse Raimu  
impasse Servières  
impasse Simeoni le Florentin  
impasse Verlaine  
impasse de Blanzat  
impasse de Bouys  
impasse de Champetières  
impasse de l' Astre  
impasse de l' Oradou  
impasse de la Cartoucherie  
impasse de la Condamine  
impasse de la Confiance  
impasse de la Source  
impasse de Valcivières  
impasse de Vertaizon  
impasse des Amandines  
impasse des Bouleaux  
impasse des Cytises  
impasse des Fournieres  
impasse des Lilioms  
impasse des Péchers  
impasse des Sureaux  
impasse des Volcans  
impasse du Beal  
impasse du Brugeron  
impasse du Monastère  
impasse du Moutier  
lotissement du Haut de la rue de Blanzat  
lotissement du Rassat

lotissement la Vigne  
parc de la Fraternité  
parc de Montjuzet  
parc des Vergnes  
passage Familia  
petit chemin de la Sarre  
place Alexandre Vialatte  
place Mercoeur  
place Paul Eychart  
place René Mayot  
place de l' Europe  
place de la Croix Haute  
place de la Gauthière  
place de Verdun  
place des Droits de L'Homme  
route de Durtol  
rue Alain Chartier  
rue Alan Turing  
rue Albert Mallet  
rue Albert Thomas  
rue Alexander Fleming  
rue Alexandre Geneix  
rue Alexandre Ribot  
rue Alexis Duvert  
rue Alexis Piron  
rue Alfred de Musset  
rue Alfred de Vigny  
rue Alfred Vauris  
rue Alphonse Daudet  
rue Ampere  
rue Anatole France  
rue André Bal  
rue André Theuriet  
rue Antoinette Begon  
rue Arago  
rue Aristide Briand  
rue Armand Fallières  
rue Arthur Rimbaud  
rue Auguste Jouve  
rue Augustin Thierry  
rue Bartholdi  
rue Bayard  
rue Beausoleil  
rue Becquerel  
rue Belliard  
rue Beranger  
rue Bernard Palissy  
rue Berteaux  
rue Berthollet  
rue Blaise Daurière  
rue Breguet  
rue Camille Flammarion

rue Camille Madrange  
rue Canrobert  
rue Champeil  
rue Champfleuri  
rue Chappe  
rue Charles Bruyant  
rue Charles Garnier  
rue Charles Gide  
rue Charles Rauzier  
rue Charles Tillon  
rue Charles Verniere  
rue Chateaubriand  
rue Chevreul  
rue Claude Burdin  
rue Claude Danziger  
rue Claude Guichard  
rue Claudius Labrosse  
rue Clément Ader  
rue Clovis Hugues  
rue Collot d'Herbois  
rue Commandant Luc  
rue Corot  
rue Costes et Bellonte  
rue Croix des Liondards  
rue Croix Leonardoux  
rue Daguerre  
rue Desdevises du Dezert  
rue Diderot  
rue Didier Daurat  
rue Docteur Hospital  
rue Docteur Lepetit  
rue Dombasle  
rue Edith Piaf  
rue Elisabeth Fouillade  
rue Elisée Reclus  
rue Emile Combes  
rue Emile Loubet  
rue Ernest et André Rouyet  
rue Ernest Picard  
rue Etienne Dolet  
rue Eugène Fourvel  
rue Eugène Pelletan  
rue Evariste Galois  
rue Fernand Raynaud  
rue Francis de Pressensé  
rue Francisque Bathol  
rue Francisque Fabre  
rue François Courtois  
rue François Villon  
rue Fronvai  
rue Gabriel Piguet  
rue Gaspard Monge

rue Gay Lussac  
rue George Sand  
rue Georges Besse  
rue Georges et Irénée Bachelet  
rue Georges Méliès  
rue Georges Orliac  
rue Georges Rissler  
rue Gilbert Romme  
rue Gilbert Sardier  
rue Gutenberg  
rue Guy de Maupassant  
rue Henri Simonnet  
rue Henri Tourrette  
rue Honoré De Balzac  
rue Horace Vernet  
rue Jacques Brel  
rue Jacques Mailhot  
rue Jacques Prévert  
rue Jean Auguste Seneze  
rue Jean Claret  
rue Jean Curabet  
rue Jean Espeisse  
rue Jean Giono  
rue Jean l'Olagne  
rue Jean Monnet  
rue Jean-Baptiste Toury  
rue Jeanne Jugan  
rue Joseph Malegue  
rue Jules Favre  
rue Jules Verne  
rue Kepler  
rue Lecuelle  
rue Léon Bourgeois  
rue Louis Barthou  
rue Louis Blériot  
rue Louis Cuoq  
rue Louis Rosier  
rue Louise Michel  
rue Malville  
rue Marc Bloch  
rue Marcel Cousserand  
rue Marcel Pagnol  
rue Marivaux  
rue Martin et André Pougheon  
rue Maryse Bastié  
rue Maurice Jouanneau  
rue Maurice Montel  
rue Maurice Thorez  
rue Michel Matinier  
rue Michel Vadrine  
rue Montaigne  
rue Montaudoux



rue Nelaton  
rue Newton  
rue Nicolas-Joseph Cugnot  
rue Niepce  
rue Nungesser et Coli  
rue Pablo Caliero  
rue Pablo Neruda  
rue Pablo Picasso  
rue Patrick Depailler  
rue Paul Diomède  
rue Paul Doumer  
rue Paul Huet  
rue Peire d'Alverhne  
rue Pierre Bellemoure  
rue Pierre Boulanger  
rue Pierre David  
rue Pierre Doussinet  
rue Pierre Estienne  
rue Pierre et Marie Curie  
rue Pierre Roumy  
rue Pierre Servoir  
rue Pomel  
rue Poncillon  
rue Proudhon  
rue Rabelais  
rue Raymond Aurousset  
rue René Cassin  
rue René Char  
rue René Soulet  
rue Renouard  
rue Riquet  
rue Robert Lemoy  
rue Roberval  
rue Rodolphe Diesel  
rue Roger Humbert  
rue Roland Moreno  
rue Roty  
rue Rouvier  
rue Rouvier  
rue Saint-Rames  
rue Salvador Allende  
rue Serret  
rue Severine  
rue Sevigne  
rue Simon Wiesenthal  
rue Sous les Vignes  
rue Sully  
rue Thimonnier  
rue Valentin Haüy  
rue Valentin Vigneron  
rue Vauvenargues  
rue Verlaine

rue Victor Basch  
rue Victor Charreton  
rue Victor Duruy  
rue Victorien Sardou  
rue Viollet le Duc  
rue Viviani  
rue Volney  
rue Voltaire  
rue Youri Gagarine  
rue abbé Prevost  
rue d' Aberdeen  
rue d' Albon  
rue d' Anterrieux  
rue d' Apollon  
rue d' Aulteribe  
rue d' Avignon  
rue d' Aydat  
rue d' Ennezat  
rue d' Herbet  
rue d' Orcines  
rue d' Oviedo  
rue de Barante  
rue de Beaucaire  
rue de Beaupeyras  
rue de Bellevue  
rue de Bien Assis  
rue de Blanzat  
rue de Bourdon  
rue de Bouys  
rue de Busseol  
rue de Chalonnax  
rue de Champradet  
rue de Champratel  
rue de Chantemerle  
rue de Chignat  
rue de Cotepet  
rue de Crouël  
rue de Diane  
rue de Durtol  
rue de Durtol  
rue de Flamina  
rue de Gomel  
rue de Junon  
rue de Jupiter  
rue de l Aiguillade  
rue de l' Amitié  
rue de l' Arsenal  
rue de l' Esperance  
rue de l' Oradou  
rue de la Barre  
rue de la Bienfaisance  
rue de la Bonte

rue de la Camargue  
rue de la Cartoucherie  
rue de la Cassière  
rue de la Charite  
rue de la Charme Tronçon N°1  
rue de la Condamine  
rue de la Confiance  
rue de la Croix Bertrand  
rue de la Cruzille  
rue de la Foi  
rue de la Fontaine du Large  
rue de la Fontcimagne  
rue de la Gantiere  
rue de la grande Combaude  
rue de la Jeunesse  
rue de la Montagne Percée  
rue de la Montagnette  
rue de la Parlette  
rue de la Pradelle  
rue de la Vaillance  
rue de la Volonté  
rue de Malintrat  
rue de Medicis  
rue de Mercoeur  
rue de Mercure  
rue de Minerve  
rue de Montbeliard  
rue de Montjuzet  
rue de Narvik  
rue de Neptune  
rue de Neyrat  
rue de Nohanent  
rue de Pérignat  
rue de Pierre sur Haute  
rue de Portefaix  
rue de Portefort  
rue de Rivaly  
rue de Tarascon  
rue de Tournol  
rue de Tremonteix  
rue de Vallières  
rue de Vertaizon  
rue de Wailly  
rue des Alpilles  
rue des Aulnes  
rue des Bartavelles  
rue des Beaumes  
rue des Bocages  
rue des Bouleaux  
rue des Chambrettes  
rue des Champs de Roseaux  
rue des Chandiots

rue des Chanelles  
rue des Cotes Fleuries  
rue des Courtiaux  
rue des Farges  
rue des Fees  
rue des Fournieres  
rue des Frères Lumière  
rue des Gemeaux  
rue des Gourlettes  
rue des Gravanches  
rue des Hauts de Chanturgue  
rue des Jardiniers  
rue des Jardins d'Iliane  
rue des Lauriers  
rue des Lierres  
rue des Liondards  
rue des Littes  
rue des Meuniers  
rue des Oiseaux  
rue des Planchettes  
rue des Plats  
rue des Prés Hauts  
rue des Ronziers  
rue des Roseaux  
rue des Sagotiers  
rue des Sycomores  
rue des Trioux  
rue des Trois Patriotes  
rue des Trois Résistants  
rue des Vergnes  
rue des Volcans  
rue docteur Bousquet  
rue docteur Chibret  
rue docteur Cohendy  
rue docteur Mally  
rue docteur Vigenaud  
rue du t.c.d. Ouragan  
rue du Capricorne  
rue du Chambon  
rue du Charolais  
rue du Château des Vergnes  
rue du Cheval  
rue du Clos Chanturgue  
rue du Clos Perret  
rue du Colombier  
rue du Coteau de la Croix  
rue du Courage  
rue du Creux de l'Enfer  
rue du Creux Rouge  
rue du Crouzet  
rue du Devoir  
rue du général Craplet

rue du général Delzons  
rue du Guery  
rue du Hameau des Lauriers  
rue du Maisniel  
rue du Moulin des 3 Roues  
rue du Parc de Montjuzet  
rue du Pavin  
rue du Petit Clos  
rue du Petit Var  
rue du Pré Comtal  
rue du Pré Juge  
rue du Pre la Reine  
rue du Printemps  
rue du Puy Vineux  
rue du Puyou  
rue du Rassat  
rue du Sagittaire  
rue du Solayer  
rue du Tonnet  
rue du Vallon  
rue du Var  
rue du Verseau  
rue frère Heribaud  
rue général Roger Lazard  
rue général Sarrail  
rue madame Du Coudray  
rue maréchal Gallieni  
rue nouvelle de Chalonnax  
rue nouvelle de Crouël  
rue nouvelle de Wailly  
rue nouvelle des Liondards  
sentier des Gravouses  
square Norman  
square Rosa Parks  
square abbé Toury  
square de Cacholagne  
square des Lamines

ANNEXE 2 Arrêté du..... **24 MAR. 2023**

avenue Ernest Cristal  
rue de l'Eminee  
Cristal Parc